



14-16 rue des Lilas 75019 Paris  
tél. 01 42 02 30 80 – fax 01 42 02 34 01  
mél : snam-cgt@wanadoo.fr  
site : www.snam-cgt.org

NOS REF : PD/NH-14-201

## - COMMUNIQUE DE PRESSE -

### **Le vandalisme culturel menace les orchestres et les opéras français La mobilisation reste plus que jamais indispensable**

Il y a moins d'un mois les orchestres et maisons d'opéras de notre pays se sont très largement mobilisés pour répondre à l'appel de la Fédération internationale des musiciens - la FIM- contre le « vandalisme culturel », pour la défense des orchestres symphoniques et lyriques en Europe et dans le monde. Cet élan de solidarité avait, notamment, été motivé par le licenciement brutal de l'orchestre et du chœur de l'Opéra de Rome. Cette mobilisation exceptionnelle aura permis de faire reculer la municipalité de Rome et d'obtenir le réengagement des musiciens de l'orchestre et des artistes lyriques du chœur même si ce sont les seuls artistes permanents qui épongent 3 des 4 millions d'euros du déficit prévu en 2015, par des suppressions de primes, baisses de salaire, augmentation de la "productivité", etc.

Nous n'imaginions pas que nous devrions connaître quelques semaines plus tard de telles attaques sur le territoire français. Pourtant, depuis le début du mois de décembre c'est dans notre pays que les menaces contre le service public de la musique, contre les orchestres et les chœurs se multiplient, menaçant certains dans leur pérennité.

Aujourd'hui de nombreuses collectivités territoriales, prenant prétexte de la crise économique et de la baisse des dotations de l'Etat pour certaines ou de conflits entre collectivités pour d'autres, n'hésitent plus à couper de manière drastique dans le financement des orchestres et des maisons d'opéras dont elles avaient la responsabilité.

Pourtant, le tissu mondial d'orchestres et de maisons d'opéra qui s'était constitué au fil des années et des siècles avait résisté aux turbulences économiques, aux changements de régimes, aux guerres... La crise économique mondiale en cours n'est ni pire ni plus exceptionnelle que dans le passé. Rien ne peut justifier les risques d'anéantissement de tout un patrimoine, de tout un savoir-faire, de toute une histoire. Rien ne peut justifier que des ressources artistiques et culturelles investies dans la création et l'innovation soient sacrifiées.

**Opéra National de Montpellier** : A la suite de la coupe de 5M d'€ dans le financement de la région en 2012, du retrait du conseil général et de l'audit commandé par le président PS de l'agglomération de Montpellier, un plan d'austérité prévoit de demander les départs volontaires de 25 salariés de l'Opéra en 2015. Cela devrait être réparti entre l'orchestre - 6 musiciens (sur un effectif de 94)-, le non remplacement des départs à la retraite, une baisse des effectifs du chœur (30 artistes lyriques) le plaçant en dessous du seuil critique et des départs volontaires dans tous les services. Les menaces sont clairement exprimées : s'il n'y a pas de départ volontaire il y aura plan de licenciement. C'est l'emploi permanent et donc les missions de service public de cet orchestre, de cette maison d'Opéra, qui sont remises en cause.

**Orchestre d'Avignon (Olrapp)** : Lors de son dernier conseil d'administration, Catherine Bugeon, adjointe au maire d'Avignon, a annoncé que Cécile Helle, maire PS d'Avignon, souhaitait une baisse de 2,5 % des subventions pour l'Orchestre en 2015 et ne s'engageait pas sur 2016 et 2017. Mais la baisse annoncée est encore plus importante puisque le Grand Avignon, qui devait confirmer sa

subvention à hauteur de 655 000 € pour les trois années à venir, a décidé de suivre la ville d'Avignon. La Région qui s'était engagée sur 615 000 € a, elle aussi, réduit sa dote à l'Olrp à 600 000 €. L'Orchestre d'Avignon qui, grâce à nos mobilisations, avait réussi à poursuivre ses activités au service d'un public fidèle est à nouveau menacé.

**Musiciens du Louvre Grenoble :** La ville de Grenoble, dirigée par le Maire EELV, Eric Piolle, a annoncé son intention de supprimer la subvention de 438.000 € accordée aux Musiciens du Louvre, ce qui risque de lui porter un coup fatal.

Et d'autres menaces se profilent : Orchestre de Cannes, Les Arts florissants...

C'est bien l'ensemble de l'emploi, tout particulièrement permanent, des musiciens et des artistes lyriques, c'est bien tout le service public et ses missions qui sont menacés.

Dans le même temps le ministère de la Culture et de la Communication abandonne la promesse présidentielle d'une loi d'orientation pour la Culture. Elle y substitue un projet de loi «sur la liberté de création, le patrimoine et l'architecture». En comparaison des versions précédentes, il n'est plus fait référence au service public et à ses missions, aux labels nationaux et à leur défense, à la démocratisation culturelle qui n'est plus un objectif et, de même, la suppression des subventions ministérielles fait peser une menace sur l'existence même des Conservatoires à rayonnement départemental et régional et sur l'enseignement artistique spécialisé.

Face à cette situation sans précédent où le gouvernement et les élus territoriaux tournent le dos à toute idée de démocratie et de diversité culturelle, d'équité territoriale, le Snam-Cgt et ses syndicats appellent les musiciens, les publics, les mélomanes, les chefs d'orchestre, à la mobilisation la plus large et la plus déterminée pour lutter contre la désertification culturelle de notre pays.

*Paris, le 15/12/2014*